

Informations déclarant

Nom Prénom LE GOAREGUER Cécile
Adresse mail cecile.legoareguer@keolis.com

Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

Structure Entreprise
Tranche effectifs De 50 à 250 inclus
Raison sociale KEOLIS TRANSPORTS PALOIS REUNIS
Siren 095680393
Code NAF 49.39A - Transports routiers réguliers de voyageurs
Adresse Chemin de la saligue 64140 LONS

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2020
Date de fin de la période de référence 31/12/2020
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 69

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle
Date de consultation du CSE -
Nombre de niveaux ou coefficients -
Résultat final en % 0
Population envers laquelle l'écart est favorable -
Nombre de points obtenus 40

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en % 0
Résultat final en nombre équivalent de salariés 0
Population envers laquelle l'écart est favorable -
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage 35
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés 35
Nombre de points obtenus 35

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Motif de non calculabilité Absence de retours de congé maternité

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	4
Sexe des salariés sur-représentés	hommes
Nombre de points obtenus	10

Niveau de résultat global

Total de points obtenus	85
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	85
Résultat final sur 100 points	100
Mesures de corrections prévues	-

Publication du niveau de résultat global

Date de publication	09/02/2021
Site Internet de publication	-
Modalités de communication auprès des salariés	Présentation en CSE du 09.02.21 Affichage dans les locaux